

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

Séance du 19 septembre 2016

L'an deux mille seize et le dix neuf septembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 13/09/2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, GUTHON Bernard, HOSTACHE Jean-Claude, DUSSERT Sandrine, MATHON Colette, OUGIER Isabelle,

Etait absent et excusé : GARNOT Pascal donne procuration à Robert VEYRAT

Etaient absentes : /

Délibération N° 2016- 33
Autorisation de grenadage par hélicoptère sur le domaine skiable pour la saison 2016/2017

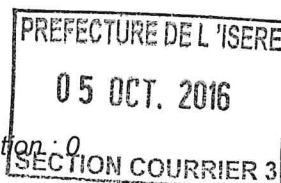
Le Maire rappelle au conseil Municipal que par délibération, depuis 1999, la commune autorise le déclenchement préventif des avalanches par grenadage à partir d'hélicoptère dans le cadre du plan PIDA. Il rappelle aussi les différentes conventions passées avec les sociétés d'hélicoptères.

Il présente la liste des artificiers habilités au grenadage depuis un hélicoptère pour l'ensemble du domaine skiable et demande aux conseillers de bien vouloir renouveler leur autorisation pour la saison 2016/2017.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **Approuve** le renouvellement de l'autorisation de grenadage par hélicoptère (SAF et HELI UNION) pour l'application du PIDA pour la saison 2016/2017

Suffrages exprimés ~~14~~ Pour ~~14~~ Contre 0 – Abstention : 0



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.

